

Institut

de France

Académie Royale

des Beaux-Arts



Paris, le 18 avril 1829.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport présenté
par la Section d'Architecture et approuvé par
l'Académie royale des Beaux-arts.

Comme il contient un article réglementaire relatif à
M. de les Architectes pensionnaires, sans cependant
rien changer à leurs obligations, je vous prie de leur
en donner connaissance.

Agreez, Monsieur le Directeur, l'assurance
de ma considération très-distinguée.

Quatrième de quinze